



Compte-rendu

Intitulé de la réunion	Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Massif du Canigou », « Conques de la Preste » et « Canigou – Conques de la Preste ».	
Date	20/11/18	
Lieu	Taurinya	
Présents	Christelle Marchand Yves Sola Olivier Gravas Lionel Courmont José Vergnès Bernard Chamot Nathalie Lamande Benoit Pasquet Emilie Barthe Antoine Chrisostome Daniel Baux Jacques Taurinya Vincent Parmain Fabien Gilot Florian Chardon Flora Desriaux	Association des AFP-GP GP de Rotja GP du Cady / Association des AFP-GP CEN-LR Fédération française de randonnée des PO Fédération française de randonnée des PO DREAL Occitanie DDTM des PO Conseil départemental des PO SMCGS SMCGS / FDC 66 SMCGS ONF 11/66 GOR SMCGS SMCGS
Excusés	Mairie de Prats de Molló (Claude Ferrer), Agence de développement touristique, Chambre des métiers, Réserve Naturelle Nationale de Py, Fédération des Réserves Naturelles Catalanes, Pays Pyrénées-Méditerranée (Mathilde Guittet), Chambre d'agriculture (Emmanuel Leroy), Gendarmerie des Pyrénées-Orientales (Colonel Poumeau de Lafforest), Conservatoire Botanique National Méditerranéen (Olivier Argagnon), Centre National de la Propriété Forestière (Bruno Mariton), DDCS (M. Satabin), Comité départemental du tourisme (Alexandre Reynal), Fédération départementale de la pêche (Hervé Climens), Conseil départemental (Hermeline Malherbe), Association des AFP-GP (Mylène Thomas), Association Myotis.	
Objectifs de la réunion	Présentation du bilan 2012 à 2018 en vu de définir s'il faut prévoir une révision ou une actualisation du document d'objectifs et proposition d'actions pour 2019.	
Support	Power-point	

Ordre du jour :

- Présentation du bilan 2012-2017 et zoom sur les actions 2018
- Propositions d'amélioration
- Choix entre actualisation ou révision du Document d'objectifs
- Proposition d'actions pour 2019

□ **En résumé pour 2012 / 2017 :**

- L'**animation** occupe un temps de travail important
- La **communication** a peu été développée
- La **gestion** a été centrée autour des Mesures agro-environnementales, ce qui correspondait à un besoin local, sans mise en place d'un protocole de suivi permettant aujourd'hui une évaluation
- La **cartographie** des habitats reste incomplète mais une bonne partie des sites a été traitée. En revanche, hormis les oiseaux, les espèces ont peu été étudiées.

□ **En résumé pour avril à mi-novembre 2018 :**

Animation :

- **Bilan de l'année 2017** et demande de subvention pour la **programmation 2018**
- Rédaction d'un rapport « **Bilan 2012-2018** » présentant des propositions d'amélioration du docob
- 28 participations aux **réunions des partenaires**
- 18 **réunions en interne**
- 2 **chantiers participatifs** (arrachage de Sénéçon à Mantet / Entretien de sentier à Clara-Villerach)
- 2 **journées techniques** (Forêt et chauves-souris / Tournée de fin d'estive)
- 10 **projets accompagnés quant au volet d'évaluation des incidences**
- 8 **cercles de compétences**
- Une **réponse à un appel à projet « Initiative biodiversité 2018 »** de l'agence de l'eau : retenu avec un cofinancement de la DREAL
- **Accompagnement de porteurs de projets** pour des investissements en faveur de la biodiversité dans le cadre de la **mesure 6D du FEDER**.
- 1 **comité de pilotage**

Communication :

- 1 participation à la **journée « Prévention montagne »** organisée par les RNN (sensibilisation autour du poster des oiseaux du Canigou »)
- 1 réunion relative à un **projet d'outil à destination des porteurs de projet** (procédures liées aux diverses servitudes)
- *Préparation de deux journées de sensibilisation sur le terrain (thématiques à définir) qui auront lieu au printemps*
- *1 projet de participation à une formation pour les élus concernant le traitement des dossiers « organisation de manifestation sportives sur les espaces naturels »*

Gestion :

- **1 MAEC engagée** pour un GP à Prats de Molló (149 ha contractualisés)
- **2 tournées de fin d'estive réalisées** (GP de Mantet, GP de Py)

Suivi :

- **Fin de l'étude « chauves-souris » sur le site de la Pinosa**, en périphérie du site natura 2000, en vue du projet de sécurisation et de valorisation portée par le SMCGS
- **Suivi de Mine par l'ONF** (en janvier)
- **Visite d'une chapelle à la fin de l'été** en périphérie du site natura 2000 abritant une trentaine d'individus de Petit rhinolophe.
- **Lancement d'un marché** pour choisir le prestataire concernant l'étude « repérage des populations de desman des Pyrénées et des points noirs qui réduisent ces populations », dans le cadre de l'initiative biodiversité 2018 de l'Agence de l'eau RMC.

□ **Analyse et pistes d'actualisation** pour le document dans son ensemble et pour chaque type d'actions :

- **Document d'objectifs dans son ensemble :**
 - Plusieurs éléments à compléter/actualiser (fiche d'identité du site, liste du copil, etc.)
 - Manque d'un second niveau de lecture
 - Besoin de modifier le périmètre

Proposition : Simple actualisation (une note avec les modifications/compléments qui viendrait s'ajouter au docob).

Discussion sur la modification de périmètre :

D'après Fabien Gilot, le périmètre au nord de la ZPS (site Natura 2000 lié à la directive « oiseaux ») n'est pas pertinent, notamment concernant le Grand tétras et les rapaces. Vincent Parmain précise qu'il y a effectivement eu des réticences de l'ONF à l'époque des tracés, mais qu'il est important aujourd'hui de revoir les délimitations. Nathalie Lamande explique qu'il sera nécessaire de rédiger une note argumentée à ce sujet pour expliquer les raisons scientifiques qui justifieraient une modification des périmètres. Une consultation des communes par la DDTM devra également être faite. Le Préfet devra ensuite faire remonter la synthèse au Ministère. Cette procédure prendra au moins deux à trois ans au vu des dossiers déjà en attente.

- **Animation :**

- Volet incontournable

Proposition :

Préciser la fiche action « ANIM01 » (indicateurs de suivis...)

Compléter le SIN2 chaque année et réaliser un bilan-évaluation tous les 3 ans

Travailler en partenariat avec les autres gestionnaires du massif

- **Communication :**

- Peu d'outils pour rendre compte des actions et les valoriser

- Peu d'actions de sensibilisation

- Peu d'éléments en ligne sur internet

Proposition :

Préciser les fiches actions « COM 01 » et « COM02 » pour définir un plan de communication sur plusieurs années

Utiliser davantage la communication du SMCGS

Enrichir le site internet

- **Gestion :**

- Uniquement des contrats agricoles / Pas de suivi de l'ensemble des contrats

- Aucune charte signée

- Pas de mise en œuvre des préconisations des rapports d'études

Proposition :

Généraliser les tournées de fin d'estive

Mettre en place un suivi de l'impact des MAEC

Étudier les possibilités de contrats Natura 2000 « forestier » ou « ni ni »

Faire le point sur la charte et la lier au projet de conventionnement des sites de pratique d'APN

Discussion sur la charte :

Nathalie Lamande apporte quelques éléments de rappel sur la charte.

Emilie Barthe précise que sur le site Natura 2000 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales », la charte a été signée avec les spéléologues.

Florian Chardon aborde le projet de conventionnement des sites de pratique d'APN, pour lequel il sera nécessaire de faire le lien avec cette charte.

Daniel Baux explique le mécontentement des communes forestières lié à l'amendement n°II-CF860 adopté à l'assemblée nationale du 29 octobre 2018. La création de zones natura 2000 n'étant pas sans conséquences juridiques et financières pour les communes concernées, cet amendement propose un effort financier en faveur des communes de moins de 10 000 habitants, dont le territoire terrestre est couvert à plus de 75 % par un site Natura 2000 et dont le potentiel fiscal moyen par habitant est inférieur à 1,5 fois le potentiel fiscal moyen par habitants des communes de la même strate démographique... Selon Daniel Baux, cet amendement concerne peu de communes et ne vient donc pas compenser les contraintes financières.

- **Suivi :**
 - Cartographie d'habitat importante mais incomplète / 3 habitats à ajouter
 - Études, cartes et fiches descriptives présents pour les oiseaux
 - Cartes et fiches descriptives pour une seule des 4 espèces végétales
 - Pas d'étude espèce, ni carte, ni fiche descriptive.

Proposition :

Des compléments à apporter

FSD à mettre à jour

Programme de suivi pour évaluer les états de conservation

Prioriser les études nécessaires à l'amélioration des connaissances

Rechercher des financements au-delà de l'enveloppe Natura 2000

□ **Le choix de l'actualisation ou de la révision ?**

Les différences entre « actualisation » et « révision » d'un document d'objectifs sont présentées.

Nathalie Lamande précise que s'il y a des manques dans la cartographie des habitats, la cartographie réalisée n'a pas nécessairement changé. Le travail pour mettre à jour les états de conservation peut se faire dans le cadre de l'animation et ne nécessite pas de réviser le document d'objectifs. La priorité ayant été donnée aux mesures agro-environnementales, un bilan à ce sujet semble nécessaire, d'une part pour avoir un retour sur la contractualisation mais aussi pour évaluer l'impact de ces mesures et savoir ce qui a fonctionné ou non. Ces éléments sont importants pour la gestion des espaces naturels mais aussi pour la sensibilisation des acteurs du territoire.

D'après Antoine Chrisostome, le bienfait du pâturage pour la biodiversité n'est plus à démontrer mais il est possible de trouver des indicateurs si cela est nécessaire. Christelle Marchand précise que les MAE engagées visent essentiellement à maintenir le milieu ouvert et que la biodiversité se maintient. Nathalie Lamande confirme qu'il est nécessaire d'avoir des indicateurs (maintien des milieux ouverts ou fermeture des milieux, espèces caractéristiques, etc).

Fabien Gilot aborde ensuite le fait qu'il est nécessaire de mettre en œuvre les plans de gestions définis. Sur le milieu forestier, rien n'est fait en faveur du grand tétras ou de la perdrix grise alors qu'on sait que les peuplements forestiers sont défavorables et que des guides de gestion existent. Si les actions n'entrent pas dans les choses finançables par Natura 2000, d'autres financements peuvent être cherchés (appels à projets, etc.).

Florian Chardon précise que si le Syndicat mixte est bien engagé dans l'animation du document d'objectifs, il ne peut porter toutes les mesures de gestion. Peu de propositions ont été faites jusque-là concernant l'enveloppe disponible pour les communes adhérentes au Syndicat mixte en vu de mettre en œuvre des travaux d'investissement favorables à la biodiversité (mesure 6D du FEDER). Plusieurs personnes présentes s'accordent sur le fait qu'il est compliqué pour certaines structures de pouvoir avancer l'argent et que le paiement dans le cadre du feder arrive souvent tardivement, ce qui motive les porteurs de projets.

Nathalie Lamande rappelle la nécessité de :

- Faire un bilan de la gestion et une analyse des besoins,
- Vérifier les menaces et définir les actions à mener sur certaines espèces,
- Identifier les acteurs potentiels.

Elle émet par ailleurs l'idée pour l'an prochain d'avoir une action phare pour le Grand tétras et la perdrix grise. Le Grand tétras nécessite des micro-clairières, une hétérogénéité de la végétation et des zones de tranquillité à certaines périodes. Fabien Gilot précise la nécessité de prévoir dès le départ l'évaluation des actions qui pourraient être mises en place.

Les acteurs présents s'accordent sur le fait que le document d'objectifs est toujours d'actualité et qu'il nécessite simplement des mises à jour ou précisions. **Une actualisation est donc suffisante.** Daniel Baux fait remarquer que **peu de membres du comité de pilotage sont présents.** Flora Desriaux précise qu'**ils ont tous été destinataires du bilan 2012-2018** dix jours avant cette réunion et **ont été invités à faire des remarques** par mail ou téléphone s'ils ne pouvaient être représentés. Seule la fédération départementale de la pêche à fait un retour pour préciser que la fréquentation concernant l'activité halieutique est restée constante et qu'il n'est pas fait état de la problématique « Vison d'Amérique », espèce pour laquelle la FDP est intéressée par le signalement des endroits où l'espèce serait vue.

Pour expliquer le faible pourcentage des membres du comité de pilotage présents, il est évoqué :

- le fait que l'ordre du jour n'était pas particulièrement attrayant. Des interventions d'acteurs, projections de films, couplage avec une autre réunion sur des thématiques proches pourraient être envisagés ;
- le lieu était peut-être un peu éloigné pour certains. Les prochaines réunions pourraient se faire sur un lieu plus central (Ribéral ? Bas Conflent ?) ;
- du chemin a été fait depuis les débuts de la démarche Natura 2000. Beaucoup d'acteurs étaient présents dans les premières réunions par crainte d'une démarche encore mal connue, ce n'est plus le cas aujourd'hui ;
- la dynamique de départ s'est perdue ;
- la liste des membres du copil est peut-être à actualiser...

□ **Les propositions d'actions pour 2019**

ANIMATION :

- Poursuite de la mission d'animation générale (accompagnement des porteurs de projets, etc)*
- Actualisation du document d'objectifs*
- Poursuite du travail de conventionnement/charte Natura 2000 pour les sites d'APN*
- Poursuite de l'engagement dans la liste verte de l'UICN*

COMMUNICATION :

- Production de fiches techniques*
- Organisation de journées de sensibilisation auprès de publics ciblés*
- utilisation de la communication générale du Syndicat mixte*

GESTION :

- Généralisation des tournées d'estives*
- Identification du potentiel de contrats Natura 2000*
- Veille quant à l'évolution de la PAC*

SUIVI :

- Suivi du projet de repérage des populations de Desman*
- Étude de l'évolution récente de l'avifaune*
- Veille sur les sites abritant des chauves-souris*
- Synthèse des données sur les espèces d'intérêt communautaire connues à ce jour par les partenaires / ou lancement d'études*
- Recherche de financements*

Discussion :

La demande de subvention pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 pourra être déposée à compter de mi-février.

Concernant le volet Communication, plusieurs idées ont été évoquées :

- Il est important de faire entendre la parole d'acteurs du territoire (éleveurs, particuliers...)
- Communiquer via une radio-locale ou via une vidéo (en lien avec une école spécialisée)

- valoriser le maintien de milieux ouverts qui est très important : créer des temps d'échanges et d'information : journées citoyennes pour intégrer la place du pastoralisme dans le milieu (ce qui est fait par les GP, ce qu'ils aimeraient faire mais qui est difficile à mettre en œuvre...), en partenariat avec les randonneurs pour pallier au conflit d'usage APN / pastoralisme.

Le Syndicat mixte prévoit 5 à 6 chantiers participatifs par an, qui constituent un moment d'échange et d'action concrète, ayant généralement du succès.

- Prévoir des animations ciblant des publics précis (élus, professionnels des APN...)

Un panneau sur l'escalade est en cours de réflexion.

Le Syndicat mixte a recensé 382 sites de pratiques d'APN. Une réflexion sera menée sur le conventionnement.

Des réunions de travail semblent nécessaires pour consolider le programme d'actions à venir.

CONCLUSION

- Actualisation du Docob à prévoir sur la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.
- Identification du potentiel de contrats en dehors du RPG à prévoir
- Réflexion à mener sur des indicateurs en vue d'évaluer l'impact des MAEC
- Rédaction d'une note pour souligner la nécessité d'extension de la Zone de protection spéciale « Canigou-Conques de la Preste » au regard des enjeux « oiseaux »
- Deux réunions techniques à prévoir rapidement (avant dépôt de la demande de subvention mi-février) sur les thèmes « Communication » et « Gestion et suivis » pour définir les besoins, les partenariats possibles, les porteurs de projets et voir les financements possibles (Natura 2000, AAP, etc.
Dans le volet « communication », il sera important de travailler sur la valorisation du maintien des milieux ouverts.
- Des idées à chercher (proposer?) pour mieux impliquer les différents acteurs dans les réunions et relancer une dynamique.